



Ouverture d'un « espace détente » pour les chiens guides d'aveugles

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

Une partie du parc de Robersart est laissée à la libre circulation, sans laisse, des chiens guides d'aveugles.

Publié le 08 juin 2023





Afin de poursuivre son engagement en faveur de l'inclusion, la ville a décidé la création d'un « espace de détente » ou « zone d'évolution » pour les chiens guides d'aveugles dans le parc de Robergart.

Les chiens guides d'aveugles étaient jusqu'à présent admis dans la totalité du parc dès lors qu'ils étaient tenus en laisse ou au harnais par leur maître.

Dorénavant, ces chiens, dûment identifiés par leur gilet, seront autorisés à circuler librement, sans laisse, et à se détendre dans une partie du parc, zone située au fond du parc, deuxième partie de la perspective, à partir de la réserve de l'étang de pêche (plan ci-dessous).

Cette mesure vise à améliorer l'accueil des personnes non ou mal-voyantes à Wambrechies, dans le parc de Robergart, et à faciliter l'accès des chiens guides et de leurs maîtres dans ce lieu ouvert au public.



- [Le parc du château de Roberst Accès](#) [1]

URL de la source (modifié le 09/06/2023 - 15:47): <https://www.wambrechies.fr/actualites/ouverture-dun-espace-detente-pour-les-chiens-guides-daveugles>

Liens

[1] <https://www.wambrechies.fr/decouvrir-wambrechies/patrimoine-naturel-et-vegetal/le-parc-du-chateau-de-robersart>